

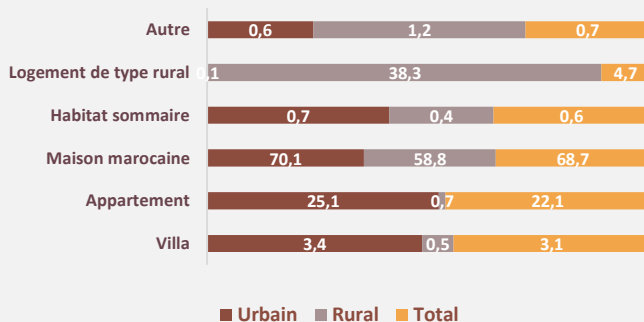
CONDITIONS D'HABITATION

EDITION 2025

HABITAT : HÉRITAGE ET MUTATION VERS L'HABITAT MODERNE

La répartition des ménages par type de logement montre que la majorité des ménages de la préfecture d'Agadir Ida Outanane **68,7%** occupent des logements de type « maison marocaine », contre **74,5%** au niveau de la région. Cette proportion atteint **70,1%** en milieu urbain et **58,8%** en milieu rural, le type de logement "appartement" vient en deuxième position avec **22,1%** (8,1% pour la région), suivi par le type de logement "villa" avec **3,1%** (1,2% pour la région). Par rapport à 2014, on constate une augmentation de la part des appartements avec **7,1** points. On notera également la légère baisse, durant cette période, des parts de l'habitat de type sommaire ou bidonvilles **-0,6** points et le type de logement rural **-2,6** points.

Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)



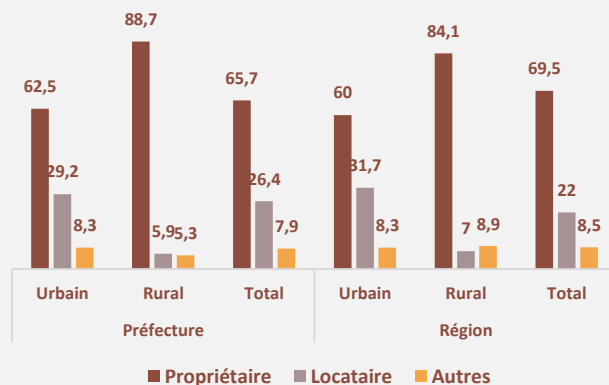
STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT

La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux préfectoral et régional, montre que **65,7%** des ménages de la préfecture sont des propriétaires de leur logements contre **69,5%** au niveau régional, quant aux ménages locataires ils sont de **26,4%** contre **22,0%** pour la région.

En milieu urbain, **62,5%** des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et **29,2%** sont locataires contre respectivement **60,0%** et **31,7%** au niveau régional.

En milieu rural, **88,7%** des ménages sont propriétaires de leurs logements et **5,9%** sont locataires contre respectivement **84,1%** et **7,0%** au niveau régional.

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement (en %)

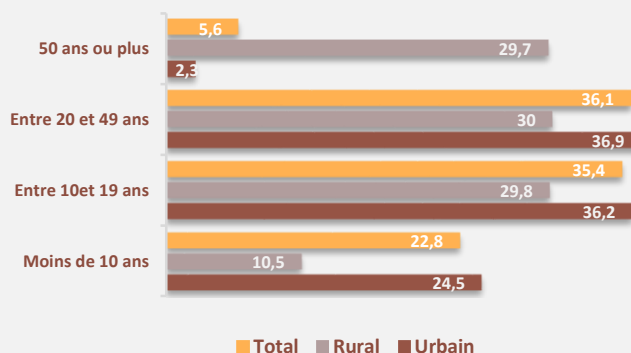


RAJEUNISSEMENT DU PARC LOGEMENT

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement révèle que **36,1%** occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans ; **35,4%** logent des constructions dont l'âge entre 10 et 19 ans ; **22,8%** occupent des logements moins de 10 ans ; et enfin **5,6%** des ménages représentent des logements de 50 ans ou plus.

Le fort recul des logements anciens plus de 50 ans constitue l'un des indicateurs les plus marquants du rajeunissement du parc logement la préfecture. ces habitations ne représentent plus que **2,3%** du parc en milieu urbain et **29,7%** en milieu rural.

Répartition des ménages selon l'ancienneté de logement et le milieu de résidence (en %)

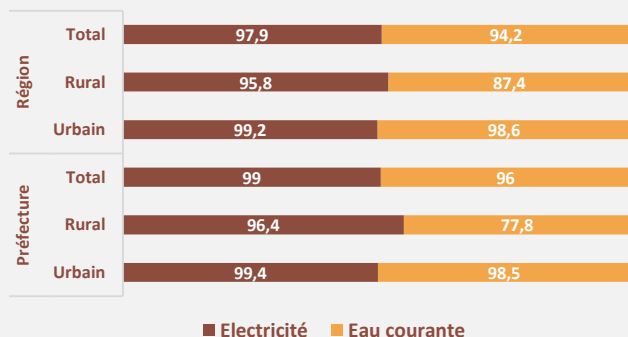


DES LOGEMENT MIEUX DOTES EN INFRASTRUCTURES SOCIALES DE BASE

Amélioration significative de l'accès aux services de base

En 2024, plus de neuf ménages sur dix occupent un logement reliés au réseau public d'électricité **99%** (**97,9%** au niveau régional). Cette proportion s'élève à **99,4%** en milieu urbain et à **96,4%** en milieu rural (respectivement **99,2%** et **95,8%** au niveau régional). Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint **96%**. Selon le milieu de résidence ce taux est enregistré dans le milieu urbain **98,5%** (**99,2%** au niveau régional) et **77,8%** en milieu rural contre **87,4%** au niveau régional.

Taux d'accès des ménages aux services de base (en %)

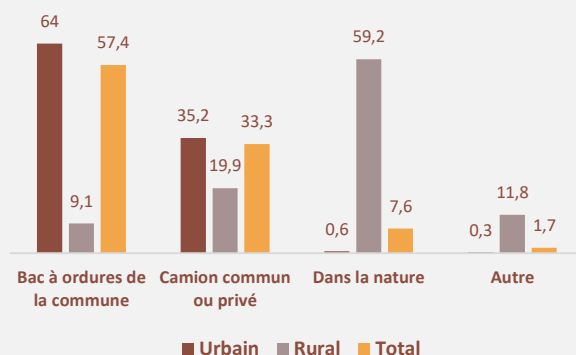


EVACUATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

En 2024, **57,4%** des ménages utilisent le bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, **33,3%** d'entre eux utilisent le Camion ou privé. Selon le milieu de résidence, **64%** des ménages urbains qui jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune. **35,2%** d'entre eux utilisent le camion commun ou privé et **0,9%** utilisent d'autres modes d'évacuation.

En milieu rural, la majorité des ménages utilisent autre mode d'évacuation des déchets ménagers **71%** dans la nature et **19,9%** utilisent camion commun ou privé et aussi **9,1%** utilisent bac à ordures de la commune.

Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (en %)

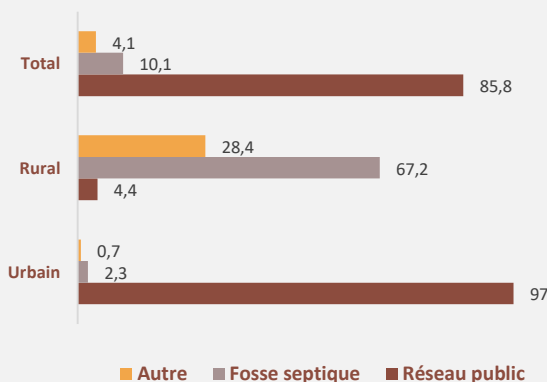


MODE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

En 2024, **85,8%** des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées, **10,1%** d'entre eux utilisent la fosse septique.

Selon le milieu de résidence, il existe un écart important entre les deux milieux ; **97%** des ménages urbains habitent des logements raccordés au réseau public, tandis que **4,4%** des ménages ruraux bénéficient de ce service. On outre en milieu rural, la fosse septique est utilisée par **67,2%** des ménages suivi des autres modes d'évacuation des eaux usées à savoir le plein air **28,4%**.

Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

